

EMPIRE

COMPANY LIMITED

RAPPORT DE GESTION POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE CLOS LE 1^{ER} FÉVRIER 2020 ET DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

Renseignements prospectifs	1
Survol de la Société	3
Orientation stratégique.....	3
Autres éléments importants	5
Sommaire des résultats du troisième trimestre	6
Ventes	7
Profit brut	8
Bénéfice d'exploitation	8
BAIIA	9
Charges financières	9
Impôt sur le résultat.....	10
Bénéfice net	10
Placements et autres activités	10
Résultats d'exploitation trimestriels.....	11
Situation de trésorerie et sources de financement	12
Activités d'exploitation	12
Activités d'investissement	12
Dépenses d'investissement	13
Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés	13
Activités de financement	14
Flux de trésorerie disponibles	15
Obligations au titre des avantages sociaux futurs	15
Situation financière consolidée	16
Principales mesures de la situation financière	16
Capitaux propres	17
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	17
Normes et méthodes comptables	18
Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2020.....	18
Estimations comptables critiques.....	21
Contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	21
Transactions entre parties liées.....	22
Éventualités	22
Gestion du risque.....	23
Événement postérieur à la date de clôture	23
Désignation des dividendes déterminés	23
Mesures et données financières non conformes aux PCGR.....	23
Mesures financières	24
Rapprochements liés au secteur des produits alimentaires	26
Données financières	26

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), pour le troisième trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice et pour le troisième trimestre et le semestre clos le 2 février 2019. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et les notes annexes pour le troisième trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion de l'exercice clos le 4 mai 2019. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2019, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'IASB. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider.

L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 11 mars 2020, à moins d'indication contraire. Aucune modification importante, sauf ce qui est mentionné dans le présent rapport de gestion, n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Estimations comptables critiques », « Éventualités » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2019.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que par l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la Société concernant l'incidence du projet Sunrise, y compris les économies de coûts prévues et les efficiences, le moment prévu de réalisation des avantages supplémentaires pour l'exercice 2020 et pour l'ensemble de la période, ainsi que les avantages supplémentaires prévus de 50 M\$ comparativement à la cible initiale de 500 M\$, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment l'exécution et l'achèvement de la restructuration des catégories de produits, le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien le projet, ainsi que les facteurs mentionnés à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2019;
- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et l'expansion de Farm Boy en Ontario, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, ainsi que le nombre, le lieu, la faisabilité et le moment de la construction et des conversions, sur lesquels les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- Les attentes de la Société concernant la mise en place de son service d'achat en ligne de produits d'épicerie pouvant être livrés à domicile, sur laquelle le lancement des services, l'intérêt des clients pour les services et la performance de son partenaire commercial, Ocado Group plc (« Ocado »), pourraient avoir des répercussions;

- Les estimations de la Société à l'égard de ses dépenses d'investissement futures qui pourraient subir l'incidence des résultats d'exploitation et de la conjoncture économique;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, et notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2019.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annuelles s'établissent à environ 25,8 G\$ et qui comptent pour 14,0 G\$ d'actifs, emploient environ 123 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fière entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 500 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy ainsi que Lawtons Drugs, et plus de 350 postes d'essence.

Orientation stratégique¹⁾

La Société s'appuie sur une stratégie claire qui assurera sa réussite à moyen et à long terme. Cette stratégie se développera au fil de l'évolution du secteur du commerce de détail et de la poursuite de la transformation de la Société.

i) Jeter de nouvelles bases

Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, la Société a lancé le projet Sunrise, un plan triennal de transformation visant à simplifier les structures organisationnelles et à réduire les coûts. La transformation suit son cours et génère des avantages qui devraient dépasser les attentes initiales de la direction, laquelle prévoyait des avantages annualisés de 500 M\$ d'ici la clôture de l'exercice 2020. La Société a réalisé environ 100 M\$ de ces avantages au cours de l'exercice 2018 grâce aux réductions de coûts en matière de conception organisationnelle et d'approvisionnement stratégique ainsi que grâce aux améliorations au chapitre de l'exploitation dans les magasins. Au cours de l'exercice 2019, la Société a réalisé des avantages supplémentaires d'environ 200 M\$, en raison de la restructuration initiale des catégories de produits et des réductions de coûts dans d'autres domaines.

Pour l'exercice 2020, dernière année de la transformation, la direction s'attend à réaliser des avantages d'au moins 250 M\$, pour un total d'au moins 550 M\$, en hausse par rapport aux projections initiales pour le programme de trois ans. Ces avantages dégagés au cours de l'exercice 2020 devraient découler de la fin du déploiement du programme de restructuration des catégories de produits et de la poursuite des réductions de coûts ainsi que des améliorations au chapitre de l'exploitation.

ii) Renforcer la marque

La Société met l'accent sur l'amélioration de la relation des clients avec les marques de ses bannières et sur la différenciation de ces marques dans un marché fortement concurrentiel. De nouvelles stratégies en matière de marque ont été élaborées et lancées sur le marché pour Sobeys et Safeway au cours de l'exercice 2020. La nouvelle marque FreshCo 2.0 a été lancée dans tout l'Ontario et son déploiement se poursuit dans l'Ouest canadien.

1) Les paragraphes suivants renferment des renseignements prospectifs, lesquels sont expliqués sous la rubrique « Renseignements prospectifs » du présent rapport de gestion.

iii) Réaliser des gains dans nos magasins

Les épiceries à gamme complète de services de la Société sont un secteur privilégié. Dans le cadre de la restructuration des catégories de produits, élément clé du projet Sunrise, la Société a procédé à l'évaluation de toutes les catégories de produits à l'échelle nationale afin d'offrir les articles les plus recherchés par les clients. La restructuration des catégories de produits a été achevée au deuxième trimestre et continuera de générer des économies jusqu'à la fin de l'exercice 2020. La direction a procédé à de nombreuses améliorations au chapitre de l'exploitation dans les magasins et la chaîne d'approvisionnement connexe. Elle prévoit continuer sur cette lancée tout au long de l'exercice 2020 afin d'améliorer encore davantage l'expérience client, notamment sur le plan de l'exécution et de l'offre de produits, des taux de freinte de stock, du merchandising et du marketing.

iv) Accroître le nombre de magasins à bas prix

En décembre 2017, Sobeys a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % de ses 255 épiceries à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins à bas prix FreshCo. La Société demeure sur la bonne voie pour ouvrir environ 65 magasins sur l'horizon initial de cinq ans.

L'ouverture de 22 magasins FreshCo a été confirmée :

- 13 magasins avaient été ouverts et étaient en exploitation au 11 mars 2020 :
 - 11 magasins en Colombie-Britannique;
 - 2 magasins au Manitoba;
- 4 magasins additionnels doivent ouvrir leurs portes au cours de l'exercice 2020 en Colombie-Britannique;
- 5 magasins doivent ouvrir leurs portes au cours de l'exercice 2021 :
 - 4 magasins en Saskatchewan;
 - 1 magasin en Colombie-Britannique.

Du nombre de 13 magasins en exploitation au 11 mars 2020, deux ont été ouverts après la clôture du trimestre.

Au 11 mars 2020, cinq épiceries à gamme complète de services dans l'Ouest canadien demeuraient fermées dans l'attente de leur conversion à la bannière à bas prix FreshCo, et quatre fermeront leurs portes en vue de leur conversion au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Dans l'Ouest canadien et en Ontario, tous les magasins FreshCo arborent la nouvelle marque FreshCo 2.0 qui propose aux clients des prix très bas, ainsi qu'une expérience axée sur la valeur.

v) Répondre aux besoins en milieu urbain

La Société est déterminée à accroître sa part de marché en milieu urbain grâce à une approche à deux volets, soit le lancement de la meilleure plateforme de commerce électronique du secteur de l'alimentation au Canada et l'accroissement rapide du nombre de magasins Farm Boy en Ontario.

Le 9 mai 2019, la Société a annoncé *Voilà by Sobeys* et *Voilà par IGA*, l'appellation et la marque de son service de livraison d'épicerie en ligne dans la région du Grand Toronto, à Ottawa et dans les grandes villes de la province de Québec, respectivement. La Société met actuellement sur pied son premier centre de traitement des commandes clients dans la région du Grand Toronto, dont la livraison aux clients devrait être mise à l'essai et lancée préalablement au printemps 2020.

Empire a également dévoilé son intention de lancer *Voilà par IGA*, ainsi que son deuxième centre de traitement des commandes clients à Montréal, qui ouvrira en 2021. La Société louera les installations nécessaires du Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie »), et le centre de traitement des commandes sera aménagé selon les indications d'Empire.

L'acquisition de Farm Boy le 10 décembre 2018 a permis d'ajouter 26 magasins au réseau en Ontario et la Société a l'intention de doubler le nombre de magasins Farm Boy en cinq ans, et ce, principalement dans la région du Grand Toronto. Depuis la date de l'acquisition, la Société a ouvert cinq autres magasins, dont un après la clôture du trimestre. Sur les cinq magasins en activité au 11 mars 2020, quatre étaient nouvellement construits et un était une conversion à partir d'un magasin appartenant à la Société. Au cours du trimestre, Farm Boy a annoncé sept emplacements supplémentaires. De plus, la marque maison de Farm Boy fera partie de l'offre de produits de *Voilà*, ce qui permettra de la faire connaître à encore plus de Canadiens.

vi) Investir dans l'innovation

La Société investit dans l'innovation, met en place les équipes et les outils nécessaires au renouveau de l'entreprise. Pour respecter son engagement en matière d'innovation, la Société tirera parti des méthodes analytiques pour accélérer sa croissance et poursuivra des initiatives ciblées dans les domaines de l'analyse avancée des données et de l'intelligence artificielle. Elle entend ainsi prendre des décisions plus judicieuses en matière de merchandising, en plus d'améliorer l'efficacité des magasins et la pertinence de ses communications avec les clients.

Autres éléments importants

Acquisition d'une entreprise

Le 24 septembre 2018, la Société a conclu, par l'intermédiaire d'une filiale, une convention visant l'acquisition des activités de Farm Boy, un détaillant en alimentation constitué d'un réseau de 26 magasins situés en Ontario, pour un prix d'achat total de 800 M\$. Les exigences d'ordre réglementaire ayant été remplies, la clôture de la transaction a eu lieu le 10 décembre 2018.

Farm Boy est gérée comme une entreprise distincte faisant partie d'Empire, et les co-chefs de la direction de Farm Boy, conjointement avec des membres de la haute direction de Farm Boy, ont réinvesti dans les activités poursuivies de l'entreprise un montant leur conférant une participation de 12 %. Parallèlement au réinvestissement, les parties impliquées ont conclu des options d'achat et de vente, dont des options permettant à Sobeys la possibilité d'acquérir, à tout moment cinq ans après la date d'acquisition, la participation résiduelle de 12 %. Par conséquent, une participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisée à la date d'acquisition, ainsi qu'un passif financier de 70 M\$, fondé sur la valeur actualisée du montant à payer à l'exercice du passif au titre de l'option de vente de la participation ne donnant pas le contrôle selon IFRS 9 *Instruments financiers*. Le passif au titre de l'option de vente de la participation ne donnant pas le contrôle est calculé en fonction du montant qui sera à payer à l'exercice de l'option, selon la meilleure estimation de la direction quant au bénéfice futur de Farm Boy à une date préétablie. L'évaluation de la juste valeur initiale et subséquente du passif au titre de l'option de vente est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs prescrite par IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*. Toute réévaluation ultérieure est comptabilisée dans les résultats non distribués.

La Société a financé la transaction au moyen de fonds en caisse et d'une nouvelle facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 400 M\$.

Coûts liés à la fermeture et à la conversion de magasins et aux départs volontaires

Au premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a comptabilisé des coûts de fermeture et de conversion de 21,0 M\$ (néant en 2019). Ces coûts sont liés à la conversion de dix magasins Safeway en magasins FreshCo et à la conversion de deux magasins de la Société en magasins Farm Boy. Du montant de 21,0 M\$, une tranche de 3,7 M\$ a été reprise au deuxième trimestre.

À l'exercice précédent, des provisions totalisant 45,0 M\$ ont été constituées au troisième trimestre relativement aux conversions de magasins et aux départs volontaires. Une tranche de 6,1 M\$ de ce montant de 45,0 M\$ a été reprise au deuxième trimestre de l'exercice considéré.

La reprise inscrite au deuxième trimestre est attribuable à la révision des estimations portant sur la conversion des magasins. La charge nette depuis le début de l'exercice qui en a découlé s'est établie à 11,2 M\$ (45,0 M\$ en 2019).

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	Variation en %	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	Variation en %
Ventes	6 395,2	\$ 6 247,3	\$ 147,9	2,4 %	19 575,8	\$ 18 921,6	\$ 654,2	3,5 %
Profit brut ¹⁾	1 557,7	1 511,7	46,0	3,0 %	4 813,8	4 506,1	307,7	6,8 %
Bénéfice d'exploitation	235,0	110,0	125,0	113,6 %	787,5	458,1	329,4	71,9 %
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	239,5	119,8	119,7	99,9 %	801,2	483,3	317,9	65,8 %
BAlIA ¹⁾	426,9	214,6	212,3	98,9 %	1 364,6	769,4	595,2	77,4 %
BAlIA ajusté ¹⁾	426,9	218,3	208,6	95,6 %	1 364,6	776,1	588,5	75,8 %
Charges financières, montant net	68,5	24,6	43,9	178,5 %	210,1	70,4	139,7	198,4 %
Charge d'impôt sur le résultat	45,6	18,9	26,7	141,3 %	153,4	100,2	53,2	53,1 %
Participations ne donnant pas le contrôle	0,4	0,7	(0,3)	(42,9) %	18,3	22,3	(4,0)	(17,9) %
Bénéfice net ²⁾	120,5	65,8	54,7	83,1 %	405,7	265,2	140,5	53,0 %
Bénéfice net ajusté ¹⁾²⁾	123,7	72,9	50,8	69,7 %	415,6	283,5	132,1	46,6 %

Résultat par action, de base

Bénéfice net ²⁾	0,45 \$	0,24 \$	1,50 \$	0,98 \$
Bénéfice net ajusté ²⁾	0,46 \$	0,27 \$	1,53 \$	1,04 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	269,7	271,9	270,9	271,8

Résultat par action, après dilution

Bénéfice net ²⁾	0,45 \$	0,24 \$	1,49 \$	0,97 \$
Bénéfice net ajusté ²⁾	0,46 \$	0,27 \$	1,53 \$	1,04 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	270,6	272,5	272,0	272,3
Dividende par action	0,12 \$	0,11 \$	0,36 \$	0,33 \$

Résultats d'exploitation consolidés en pourcentage des ventes	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019
Marge brute ¹⁾	24,4 %	24,2 %	24,6 %	23,8 %
Bénéfice d'exploitation ajusté	3,7 %	1,9 %	4,1 %	2,6 %
BAlIA	6,7 %	3,4 %	7,0 %	4,1 %
BAlIA ajusté	6,7 %	3,5 %	7,0 %	4,1 %
Bénéfice net ajusté ²⁾	1,9 %	1,2 %	2,1 %	1,5 %

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	1,0 %	2,5 %	1,2 %	2,6 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	0,8 %	3,3 %	1,7 %	2,3 %
Taux d'impôt effectif	27,4 %	22,1 %	26,6 %	25,8 %

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	Variation en %	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	Variation en %
Ventes	6 395,2	\$ 6 247,3	\$ 147,9	2,4 %	19 575,8	\$ 18 921,6	\$ 654,2	3,5 %
Profit brut	1 557,7	1 511,7	46,0	3,0 %	4 813,8	4 506,1	307,7	6,8 %
Bénéfice d'exploitation	217,3	83,4	133,9	160,6 %	723,5	397,8	325,7	81,9 %
Bénéfice d'exploitation ajusté	221,8	93,2	128,6	138,0 %	737,2	423,0	314,2	74,3 %
BAlIA	409,1	188,1	221,0	117,5 %	1 300,4	708,9	591,5	83,4 %
BAlIA ajusté	409,1	191,8	217,3	113,3 %	1 300,4	715,6	584,8	81,7 %
Bénéfice net ajusté ²⁾	111,5	53,9	57,6	106,9 %	368,3	241,8	126,5	52,3 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Incidence d'IFRS 16

Les tableaux ci-dessous présentent l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 *Contrats de location* (« IFRS 16 ») sur certaines données financières pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice. Pour obtenir plus de précisions sur l'incidence d'IFRS 16 sur la Société, se reporter à la rubrique « Normes et méthodes comptables » du présent rapport de gestion.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Incidence d'IFRS 16 ¹⁾	Variation (compte non tenu d'IFRS 16)
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation		
Bénéfice d'exploitation	235,0 \$	110,0 \$	125,0 \$	40,0 \$	85,0 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	239,5	119,8	119,7	40,0	79,7
BAIIA	426,9	214,6	212,3	127,6	84,7
BAIIA ajusté	426,9	218,3	208,6	127,6	81,0
Marge du BAIIA ²⁾	6,7 %	3,4 %	3,3 %	2,0 %	1,3 %
Marge du BAIIA ajusté ²⁾	6,7 %	3,5 %	3,2 %	2,0 %	1,2 %
Charges financières, montant net	68,5	24,6	43,9	46,2	(2,3)
Bénéfice net ³⁾	120,5	65,8	54,7	(4,5)	59,2
Bénéfice net ajusté ³⁾	123,7	72,9	50,8	(5,6)	56,4
RPA ajusté ⁴⁾ (après dilution)	0,46	0,27	0,19	(0,02)	0,21

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 39 semaines closes les			Incidence d'IFRS 16 ¹⁾	Variation (compte non tenu d'IFRS 16)
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation		
Bénéfice d'exploitation	787,5 \$	458,1 \$	329,4 \$	133,3 \$	196,1 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	801,2	483,3	317,9	133,3	184,6
BAIIA	1 364,6	769,4	595,2	389,8	205,4
BAIIA ajusté	1 364,6	776,1	588,5	389,8	198,7
Marge du BAIIA ²⁾	7,0 %	4,1 %	2,9 %	2,0 %	0,9 %
Marge du BAIIA ajusté ²⁾	7,0 %	4,1 %	2,9 %	2,0 %	0,9 %
Charges financières, montant net	210,1	70,4	139,7	139,7	-
Bénéfice net ³⁾	405,7	265,2	140,5	(4,6)	145,1
Bénéfice net ajusté ³⁾	415,6	283,5	132,1	(7,9)	140,0
RPA ajusté ⁴⁾ (après dilution)	1,53	1,04	0,49	(0,03)	0,52

1) Rend compte de l'incidence du changement de normes comptables, soit la transition d'IAS 17, Contrats de location, à IFRS 16, au premier trimestre de l'exercice 2020, y compris l'ajout de charges respectives de 3,5 M\$ et de 10,5 M\$ (2,5 M\$ et 7,6 M\$ après impôt) pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice, précédemment comptabilisées selon le mode linéaire aux termes d'IAS 17.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

4) Résultat par action (« RPA »).

Résultats d'exploitation consolidés d'Empire Company Limited

Les résultats d'Empire pour le troisième trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice comprennent les activités de Farm Boy pour ces périodes en entier, tandis que les résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent incluent les activités de Farm Boy pour une période de huit semaines uniquement. Toutes les mesures, y compris les ventes des magasins comparables, reflètent la consolidation des activités de Farm Boy.

Ventes

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020, les ventes ont augmenté de 2,4 %, grâce à la consolidation des résultats de Farm Boy, à l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien, à l'inflation interne des prix des produits alimentaires et à la hausse des prix du carburant. L'inflation interne des prix des produits alimentaires a été de 2,2 % (1,8 % en 2019), ce qui reflète l'inflation des prix de vente de la gamme réelle de produits de la Société. Ces facteurs favorables ont été en partie contrebalancés par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo et de l'activité promotionnelle.

Depuis le début de l'exercice, les ventes ont augmenté de 3,5 %, grâce à la consolidation des résultats de Farm Boy, à l'amélioration du rendement à l'échelle de l'entreprise et à l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien. Ces facteurs favorables ont été en partie contrebalancés par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo et par la baisse des prix du carburant.

Profit brut

Le profit brut pour le troisième trimestre a augmenté de 3,0 % en raison principalement des avantages liés à la restructuration des catégories de produits et de l'inclusion des résultats de Farm Boy. Ces facteurs favorables ont été en partie contrebalancés par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo. La marge brute a augmenté pour passer à 24,4 % pour le trimestre, alors qu'elle était de 24,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux avantages liés à la restructuration des catégories de produits et à l'incidence positive qu'a eue l'inclusion des résultats de Farm Boy sur le taux de marge, facteurs largement contrebalancés par l'effet de la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières, par l'activité promotionnelle et par les marges sur l'essence.

Le profit brut depuis le début de l'exercice a augmenté de 6,8 % en raison principalement de l'inclusion des résultats de Farm Boy, des avantages liés à la restructuration des catégories de produits et de la hausse des ventes. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo. Depuis le début de l'exercice, la marge brute a augmenté pour passer à 24,6 %, alors qu'elle était de 23,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux avantages liés à la restructuration des catégories de produits et à l'incidence positive qu'a eue l'inclusion des résultats de Farm Boy sur le taux de marge, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par l'effet de la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$
Bénéfice d'exploitation consolidé :						
Vente au détail de produits alimentaires	217,3 \$	83,4 \$	133,9 \$	723,5 \$	397,8 \$	325,7 \$
Placements et autres activités :						
FPI Crombie	6,9	15,4	(8,5)	44,4	40,7	3,7
Genstar	10,5	12,9	(2,4)	17,8	21,9	(4,1)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	0,3	(1,7)	2,0	1,8	(2,3)	4,1
	17,7	26,6	(8,9)	64,0	60,3	3,7
Bénéfice d'exploitation	235,0 \$	110,0 \$	125,0 \$	787,5 \$	458,1 \$	329,4 \$
Ajustements :						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,5 \$	6,1 \$		13,7 \$	18,5 \$	
Coûts liés à l'acquisition d'entreprises	-	3,7		-	6,7	
	4,5	9,8	(5,3)	13,7	25,2	(11,5)
Bénéfice d'exploitation ajusté	239,5 \$	119,8 \$	119,7 \$	801,2 \$	483,3 \$	317,9 \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020, le bénéfice d'exploitation a augmenté en raison principalement de la diminution des frais de vente et charges administratives et de l'augmentation du bénéfice tiré du secteur de la vente au détail de produits alimentaires qui a résulté de la hausse des ventes et des marges. La diminution des frais de vente et charges administratives est attribuable essentiellement à la mise en œuvre d'IFRS 16, aux coûts liés au programme de départs volontaires des employés de Safeway en Colombie-Britannique au cours de l'exercice précédent et aux économies de coûts réalisées grâce au projet Sunrise, facteurs contrebalancés en partie par l'inclusion des résultats de Farm Boy.

Le bénéfice d'exploitation attribuable au secteur des placements et autres activités pour le trimestre a diminué principalement par suite de la baisse de la quote-part du FPI Crombie qui a découlé d'un profit sur la sortie d'un immeuble de commerce de détail comptabilisé à l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation depuis le début de l'exercice a augmenté principalement en raison de l'augmentation du bénéfice tiré du secteur de la vente au détail de produits alimentaires qui a résulté de la hausse des ventes et des marges et de la diminution des frais de vente et charges administratives. La diminution des frais de vente et charges administratives est attribuable essentiellement à la mise en œuvre d'IFRS 16, aux économies de coûts réalisées grâce au projet Sunrise et aux coûts liés au programme de départs volontaires des employés de Safeway en Colombie-Britannique au cours de l'exercice précédent. La diminution des frais de vente et charges administratives a été en partie contrebalancée par l'inclusion des résultats de Farm Boy, par le montant plus élevé des reprises de pertes de valeur à l'exercice précédent et par la hausse des coûts de main-d'œuvre liée à l'accroissement du volume des ventes.

Le bénéfice d'exploitation attribuable au secteur des placements et autres activités a augmenté depuis le début de l'exercice principalement par suite de la vente d'un portefeuille de 15 immeubles par le FPI Crombie, dont il est question à la rubrique « Placements et autres activités ». Ces facteurs favorables ont été contrebalancés par la baisse de la quote-part du bénéfice du FPI Crombie qui a résulté d'un profit sur la sortie d'un immeuble de commerce de détail comptabilisé à l'exercice précédent dont il est question ci-dessus.

BAIIA

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$
BAIIA	426,9 \$	214,6 \$	212,3 \$	1 364,6 \$	769,4 \$	595,2 \$
Ajustement :						
Coûts liés à l'acquisition d'entreprises	-	3,7		-	6,7	
	-	3,7	(3,7)	-	6,7	(6,7)
BAIIA ajusté	426,9 \$	218,3 \$	208,6 \$	1 364,6 \$	776,1 \$	588,5 \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 426,9 M\$, en hausse par rapport à 214,6 M\$ un an plus tôt, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. Compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, le BAIIA se serait élevé à 299,3 M\$, en hausse de 84,7 M\$. La marge du BAIIA s'est établie à 6,7 %. Compte non tenu de l'incidence de la mise en œuvre d'IFRS 16, la marge du BAIIA ajusté aurait augmenté de 1,2 % par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des coûts liés à la fermeture et à la conversion de magasins et aux départs volontaires engagés au cours de l'exercice précédent, la marge du BAIIA ajusté aurait augmenté de 0,5 %.

Depuis le début de l'exercice, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 1 364,6 M\$ alors qu'il était de 769,4 M\$ pour l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. Compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, le BAIIA se serait élevé à 974,8 M\$, en hausse de 205,4 M\$. Compte non tenu de l'incidence de la mise en œuvre d'IFRS 16, la marge du BAIIA ajusté aurait augmenté de 0,9 % par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des coûts liés à la fermeture et à la conversion de magasins et aux départs volontaires engagés au cours de l'exercice précédent, la marge du BAIIA ajusté aurait augmenté de 0,7 %.

Charges financières

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice, les charges financières nettes ont augmenté en raison principalement de l'incidence des charges financières liées aux contrats de location découlant de la mise en œuvre d'IFRS 16. Compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, les charges financières nettes se seraient établies à 22,3 M\$ pour le trimestre, en baisse de 2,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, les charges financières nettes se seraient établies à 70,4 M\$ depuis le début de l'exercice, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,4 % pour le troisième trimestre clos le 1^{er} février 2020, contre 22,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre écoulé a été semblable au taux prévu par la loi, étant donné que la hausse des gains en capital réalisés sur les cessions d'immeubles au cours du trimestre a été contrebalancée par des différences entre les taux d'impôt des diverses entités. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice précédent a été inférieur au taux prévu par la loi en raison de la hausse des gains en capital réalisés sur les cessions d'immeubles et de la diminution des passifs d'impôt découlant d'économies d'impôt non comptabilisées auparavant.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,6 % depuis le début de l'exercice, contre 25,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice considéré a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la hausse des gains en capital réalisés sur les cessions d'immeubles ainsi que des variations des écarts prévus entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice précédent a été inférieur au taux prévu par la loi en raison principalement de la hausse des gains en capital réalisés sur les cessions d'immeubles et de la diminution des économies d'impôt non comptabilisées auparavant.

Bénéfice net

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$
Bénéfice net ¹⁾	120,5 \$	65,8 \$	54,7 \$	405,7 \$	265,2 \$	140,5 \$
RPA (après dilution)	0,45 \$	0,24 \$		1,49 \$	0,97 \$	
Ajustements (déduction faite de l'impôt) :						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	3,2	4,4		9,9	13,4	
Coûts liés à l'acquisition d'entreprises	-	2,7		-	4,9	
	3,2	7,1	(3,9)	9,9	18,3	(8,4)
Bénéfice net ajusté ¹⁾	123,7 \$	72,9 \$	50,8 \$	415,6 \$	283,5 \$	132,1 \$
RPA ajusté (après dilution)	0,46 \$	0,27 \$		1,53 \$	1,04 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	270,6	272,5		272,0	272,3	

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$
FPI Crombie	6,9 \$	15,4 \$	(8,5) \$	44,4 \$	40,7 \$	3,7 \$
Genstar	10,5	12,9	(2,4)	17,8	21,9	(4,1)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	0,3	(1,7)	2,0	1,8	(2,3)	4,1
	17,7 \$	26,6 \$	(8,9) \$	64,0 \$	60,3 \$	3,7 \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020, le bénéfice tiré des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice revenant au FPI Crombie qui a découlé d'un profit sur la sortie d'un immeuble de commerce de détail comptabilisé à l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice tiré des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la vente d'un portefeuille de 15 immeubles par le FPI Crombie, qui a donné lieu à un apport supplémentaire de 15,1 M\$ à la quote-part du bénéfice revenant à la Société, et de la comptabilisation d'un profit différé de 6,9 M\$. De ce montant, une tranche de 4,6 M\$ a été inscrite dans les autres activités, déduction faite des charges du siège social, la tranche résiduelle de 2,3 M\$ ayant été inscrite dans la vente au détail de produits alimentaires. La comptabilisation du profit différé est liée à la réalisation de profits différés sur des immeubles vendus antérieurement par la Société au FPI Crombie. Ces facteurs favorables ont été partiellement contrebalancés par une baisse de la quote-part du bénéfice du FPI Crombie découlant d'un profit sur la sortie d'un immeuble de commerce de détail comptabilisé à l'exercice précédent dont il est question ci-dessus.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2020				Exercice 2019			Exercice 2018
	T3 (13 sem.) 1 ^{er} févr. 2020	T2 (13 sem.) 2 nov. 2019	T1 (13 sem.) 3 août 2019	T4 (13 sem.) 4 mai 2019	T3 (13 sem.) 2 févr. 2019	T2 (13 sem.) 3 nov. 2018	T1 (13 sem.) 4 août 2018	T4 (13 sem.) 5 mai 2018
	Ventes	6 395,2 \$	6 436,5 \$	6 744,1 \$	6 220,4 \$	6 247,3 \$	6 214,0 \$	6 460,3 \$
Bénéfice d'exploitation	235,0	286,4	266,1	194,2	110,0	173,4	174,7	110,6
BAIIA ¹⁾	426,9	477,7	460,0	300,1	214,6	276,1	278,7	217,8
Bénéfice net ²⁾	120,5	154,6	130,6	122,1	65,8	103,8	95,6	71,0
Bénéfice net ajusté ²⁾	123,7	158,0	133,9	126,5	72,9	110,4	100,2	93,0
Résultat par action, de base								
Bénéfice net ²⁾	0,45 \$	0,57 \$	0,48 \$	0,45 \$	0,24 \$	0,38 \$	0,35 \$	0,26 \$
Bénéfice net ajusté ²⁾	0,46 \$	0,58 \$	0,49 \$	0,47 \$	0,27 \$	0,40 \$	0,37 \$	0,35 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	269,7	271,3	271,8	271,9	271,9	271,8	271,8	271,8
Résultat par action, après dilution								
Bénéfice net ²⁾	0,45 \$	0,57 \$	0,48 \$	0,45 \$	0,24 \$	0,38 \$	0,35 \$	0,26 \$
Bénéfice net ajusté ²⁾	0,46 \$	0,58 \$	0,49 \$	0,46 \$	0,27 \$	0,40 \$	0,37 \$	0,35 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	270,6	272,4	272,9	272,8	272,5	272,2	272,3	272,2

1) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Au cours des huit derniers trimestres, les résultats ont affiché une progression constante pour chaque trimestre de l'exercice écoulé par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, sauf en ce qui concerne le troisième trimestre de l'exercice 2019 en raison des charges comptabilisées à l'égard du programme de départs volontaires des employés de Safeway en Colombie-Britannique. Les résultats de la Société comprennent les résultats de Farm Boy depuis le 10 décembre 2018.

Les ventes subissent l'incidence des fluctuations de l'inflation interne des prix des produits alimentaires. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA, le bénéfice net et le bénéfice net ajusté ont subi l'incidence des ajustements inhabituels, des autres activités d'investissement, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, du prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2019.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé résumé intermédiaire non audité des flux de trésorerie de la Société pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	480,5 \$	241,7 \$	238,8 \$	1 201,8 \$	511,8 \$	690,0 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(29,1)	(814,7)	785,6	(189,9)	(911,8)	721,9
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(318,5)	336,5	(655,0)	(1 028,0)	198,9	(1 226,9)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	132,9 \$	(236,5) \$	369,4 \$	(16,1) \$	(201,1) \$	185,0 \$

En raison de l'adoption d'IFRS 16 au premier trimestre de l'exercice 2020, les paiements de loyer de 153,0 M\$ et les paiements de loyer reçus au titre de contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement de 19,2 M\$, qui étaient auparavant classés comme des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, ont été classés respectivement comme des sorties de trésorerie liées aux activités de financement et d'investissement au troisième trimestre. Depuis le début de l'exercice, des paiements de loyer de 452,1 M\$ et des paiements de loyer de 56,5 M\$ reçus au titre de contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement ont été classés respectivement comme des sorties de trésorerie liées aux activités de financement et d'investissement. Les chiffres des périodes comparatives n'ont pas été retraités.

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le troisième trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice ont augmenté en raison de l'incidence d'IFRS 16 décrite précédemment. Normalisées pour tenir compte de l'incidence d'IFRS 16, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté du fait de la hausse du bénéfice.

Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement de la Société pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice comparativement au trimestre clos le 2 février 2019 et à la période correspondante de l'exercice précédent :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(149,1) \$	(86,5) \$	(62,6) \$	(436,5) \$	(207,5) \$	(229,0) \$
Produit de la sortie d'actifs	85,5	24,0	61,5	166,3	60,8	105,5
Prêts et autres créances	(2,7)	2,8	(5,5)	2,5	6,0	(3,5)
Autres actifs et passifs non courants	18,1	1,7	16,4	21,7	2,3	19,4
Acquisitions d'entreprises	(1,6)	(758,0)	756,4	(5,8)	(777,8)	772,0
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	19,2	-	19,2	56,5	-	56,5
Intérêts reçus	1,5	1,3	0,2	5,4	4,4	1,0
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(29,1) \$	(814,7) \$	785,6 \$	(189,9) \$	(911,8) \$	721,9 \$

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont diminué pour le troisième trimestre clos le 1^{er} février 2020, en raison de l'acquisition de Farm Boy au cours de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont diminué depuis le début de l'exercice, en raison de l'acquisition de Farm Boy au cours de l'exercice précédent, de l'augmentation des dépenses d'investissement, de la hausse du produit de la cession d'actifs et du reclassement des paiements de loyer reçus pour des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement, conformément à IFRS 16, tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Dépenses d'investissement

La Société a investi respectivement 106,4 M\$ et 348,2 M\$ pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice (86,5 M\$ et 207,5 M\$ en 2019), sommes qui ont notamment été affectées aux rénovations, à la construction de nouveaux magasins, à la construction d'un centre de traitement des commandes clients passées en ligne et à la construction d'établissements FreshCo dans l'Ouest canadien. La Société prévoit affecter environ 600 M\$ à ses activités d'exploitation au cours de l'exercice 2020; ce chiffre inclut des dépenses d'environ 70 M\$ relatives à l'expansion du réseau de magasins Farm Boy en Ontario. Les sorties de trésorerie liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie sont supérieures aux dépenses d'investissement¹⁾ mentionnées dans la présente rubrique en raison du moment des paiements en trésorerie.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins au cours du troisième trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice, comparativement à l'exercice précédent.

Nombre de magasins	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2020	2 février 2019	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Ouvertures/relocalisations/acquisitions ²⁾	9	14	17	26
Agrandissements	3	-	3	1
Changements de bannière/réaménagements	-	-	1	4
Fermetures ²⁾	7	7	20	22
Ouvertures – FreshCo ³⁾	4	-	8	-
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo ³⁾	3	-	7	-
Fermetures annoncées – FreshCo ³⁾	-	-	4	-
Ouvertures – Farm Boy	2	2	2	2
Acquisitions – Farm Boy	-	26	-	26
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins Farm Boy	1	-	3	-

2) Incidence globale, exclusion faite de l'acquisition de Farm Boy et de l'expansion de FreshCo.

3) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien.

Le tableau qui suit indique la variation de la superficie en pieds carrés de Sobeys pour les périodes de 13 et de 52 semaines closes le 1^{er} février 2020 :

Superficie (en milliers de pieds carrés)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2020	Période de 52 semaines close le 1 ^{er} février 2020
Ouvertures	210	344
Relocalisations	-	31
Agrandissements	17	17
Fermetures	(119)	(307)
Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Farm Boy et de l'expansion de FreshCo	108	85
Ouvertures – FreshCo ¹⁾	3	(29)
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo ¹⁾	(125)	(282)
Ouvertures – Farm Boy	47	47
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins Farm Boy	(12)	(80)
Variation nette	21	(259)

1) *Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, compte tenu des fermetures des magasins Safeway.*

Au 1^{er} février 2020, Sobeys occupait une superficie totale de 39,9 millions de pieds carrés, en hausse de 0,3 % par rapport à 39,8 millions de pieds carrés au 2 février 2019.

Activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 318,5 M\$ pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020, comparativement à des entrées de trésorerie de 336,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation est attribuable au reclassement des paiements d'obligations locatives conformément à IFRS 16, tel qu'il est mentionné précédemment, au rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote et aux entrées de trésorerie générées par la facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 400,0 M\$ ayant servi à financer une partie de l'acquisition de Farm Boy au cours de l'exercice précédent.

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 1 028,0 M\$ depuis le début de l'exercice, comparativement à des entrées de trésorerie de 198,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation est attribuable au reclassement des paiements d'obligations locatives conformément à IFRS 16, tel qu'il est mentionné précédemment, au rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote et aux entrées de trésorerie générées par la facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 400,0 M\$ dont il est question ci-dessus et au remboursement de 325,0 M\$ sur les facilités de crédit.

Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement. La définition des flux de trésorerie disponibles a été modifiée au premier trimestre de 2020 dans le but de normaliser l'incidence d'IFRS 16 et de permettre la comparabilité avec les périodes antérieures. La définition a été modifiée pour tenir compte de l'incidence des paiements de loyer nets en trésorerie.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	480,5 \$	241,7 \$	238,8 \$	1 201,8 \$	511,8 \$	690,0 \$
Ajouter : produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	85,5	24,0	61,5	166,3	60,8	105,5
Déduire : paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(133,8)	-	(133,8)	(395,6)	-	(395,6)
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(149,1)	(86,5)	(62,6)	(436,5)	(207,5)	(229,0)
Flux de trésorerie disponibles¹⁾	283,1 \$	179,2 \$	103,9 \$	536,0 \$	365,1 \$	170,9 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice ont augmenté, en raison principalement de l'augmentation des entrées de trésorerie provenant du bénéfice et de l'augmentation du produit sur la cession d'actifs, en partie contrebalancées par l'accroissement des dépenses d'investissement.

Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours du trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice, la Société a versé des cotisations respectives de 5,7 M\$ et de 13,6 M\$ (4,1 M\$ et 18,1 M\$ à l'exercice 2019) à ses régimes à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 18,6 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2020.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	1 ^{er} févr. 2020 ¹⁾	1 ^{er} févr. 2020 Incidence d'IFRS 16	4 mai 2019	2 févr. 2019
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	3 771,1 \$	(427,4) \$	4 003,3 \$	3 862,1 \$
Valeur comptable par action ordinaire ²⁾	13,98 \$	(1,51) \$	14,72 \$	14,20 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 685,5 \$	(29,1) \$	2 020,9 \$	2 025,6 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	5 184,0 \$	5 184,0 \$	- \$	- \$
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ²⁾	62,7 %	40,8 %	26,8 %	29,3 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ²⁾³⁾	4,1 x	2,8 x	1,9 x	2,0 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ²⁾⁴⁾	7,2 x	(7,1) x	12,4 x	11,9 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres	1 664,7 \$	389,8 \$	1 076,2 \$	1 016,5 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	231,8 \$	142,7 \$	86,5 \$	85,4 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants ⁵⁾	0,8 x		1,0 x	1,0 x
Total de l'actif ⁵⁾	13 972,9 \$		9 602,4 \$	9 326,3 \$
Total des passifs financiers non courants ⁵⁾	6 554,7 \$		2 838,1 \$	2 902,6 \$

1) Les principales mesures de la situation financière sont touchées par la mise en œuvre d'IFRS 16.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

4) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

5) Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables » du présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 pour connaître l'incidence d'IFRS 16 sur les données des actifs et des passifs du trimestre.

Les notations de crédit de Sobeys sont demeurées inchangées par rapport au trimestre précédent.

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
Dominion Bond Rating Service	BBB (faible)	Stable
Standard & Poor's	BB+	Positive

Le 2 juin 2017, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 500,0 M\$. La facilité est assortie d'un taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires ou au taux préférentiel au Canada. Au 8 août 2018, l'intégralité de la facilité de crédit avait été utilisée pour rembourser la dette à long terme.

Le 5 décembre 2018, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 400,0 M\$. La facilité est assortie d'un taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires ou au taux préférentiel au Canada. La facilité de crédit a été utilisée en entier le 10 décembre 2018, le produit ayant servi à financer en partie l'acquisition de Farm Boy.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit bancaire disponibles et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Capitaux propres

Au 1^{er} février 2020, le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

Actions autorisées	Nombre d'actions	
	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	765 108 266	768 105 849
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale	122 400 000	122 400 000

Actions émises et en circulation (en millions de dollars)	Nombre d'actions	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Actions de catégorie A sans droit de vote	170 955 330	2 008,9 \$	2 040,4 \$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	7,3	7,3
Actions détenues en fiducie	(163 087)	(3,2)	(5,2)
Total		2 013,0 \$	2 042,5 \$

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société au 1^{er} février 2020, par rapport à l'exercice précédent :

(nombre d'actions)	Périodes de 13 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2020	2 février 2019
Actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises et en circulation à l'ouverture	172 459 658	173 639 064
Émises au cours de la période	15 501	14 737
Rachetées aux fins d'annulation	(1 519 829)	-
Émises et en circulation à la clôture	170 955 330	173 653 801
Actions détenues en fiducie à l'ouverture	(162 888)	(271 242)
Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	(199)	-
Actions détenues en fiducie à la clôture	(163 087)	(271 242)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture	170 792 243	173 382 559
Actions ordinaires de catégorie B		
Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture de la période	98 138 079	98 138 079

Au cours du trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice, la Société a payé des dividendes sur les actions ordinaires d'un montant de 32,3 M\$ et de 97,4 M\$ (29,8 M\$ et 89,5 M\$ au 2 février 2019) à ses actionnaires ordinaires, ce qui représente un montant de 0,12 \$ et de 0,36 \$ par action pour les actionnaires ordinaires (0,11 \$ et 0,33 \$ par action au 2 février 2019).

Au 10 mars 2020, la Société comptait 170 960 949 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 4 741 072 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 1^{er} février 2020 (4 290 682 au 2 février 2019). Au 10 mars 2020, 4 709 490 options visant l'acquisition d'actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (4 277 327 au 11 mars 2019).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a annoncé la mise en place d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'une durée d'un an débutant le 2 juillet 2019. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités permet le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 3,5 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A »). Au cours du deuxième trimestre, la Société s'est engagée dans un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter, aux fins d'annulation, des actions de catégorie A, pendant les périodes d'interdiction des opérations, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au troisième trimestre de l'exercice 2020, la Société a racheté aux fins d'annulation 1 519 829 actions de catégorie A au prix moyen de 31,60 \$ pour une contrepartie totale de 48,0 M\$. Depuis le début de l'exercice au 1^{er} février 2020, la Société a racheté aux fins d'annulation 2 997 583 actions de catégorie A au prix moyen de 33,36 \$ pour une contrepartie totale de 100,0 M\$.

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2019, sauf en ce qui concerne les méthodes suivantes :

Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2020

i) Contrats de location

Avec prise d'effet le 5 mai 2019, la Société a adopté IFRS 16, qui remplace IAS 17 *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations connexes.

IFRS 16 instaure un modèle de comptabilisation et d'évaluation à l'état de la situation financière, qui élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs à bail, sauf pour les contrats de location à court terme et les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les bailleurs continuent toutefois de classer les contrats de location selon cette distinction. L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation et d'obligations locatives à l'égard de tous les contrats pour lesquels la Société est un preneur. La majeure partie des actifs au titre des droits d'utilisation se rapporte à l'utilisation de terrains et de bâtiments. Les autres actifs loués comprennent des voitures, des camions, des remorques et du matériel informatique. La Société a adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée, et l'incidence cumulative de l'application initiale de la nouvelle norme a été comptabilisée dans les résultats non distribués, le 5 mai 2019. Les chiffres des périodes comparatives n'ont pas été retraités. La mise en œuvre d'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur le résultat par action du trimestre. La Société a comptabilisé des différences temporaires imposables et déductibles attribuables à la transition à IFRS 16. Ainsi, la Société a inscrit un actif d'impôt différé net découlant des soldes qui ont été comptabilisés à la transition le 5 mai 2019, et qui font partie des effets de la transition mentionnés à la note 16 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société.

La Société s'est prévaluée des mesures de simplification ci-dessous permises par IFRS 16 :

- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- s'appuyer sur une évaluation déjà faite pour déterminer si un contrat de location est déficitaire;
- comptabiliser les contrats de location dont l'échéance se situe dans les 12 mois suivant la date d'application initiale comme des contrats de location à court terme;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre des droits d'utilisation;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori (par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prorogation ou de résiliation).

L'incidence de l'adoption d'IFRS 16 est détaillée à la note 16 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société.

Par suite de l'adoption d'IFRS 16, la Société a modifié comme suit ses méthodes comptables relatives aux contrats de location :

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise des actifs au titre des droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes à la date de début. La date de début correspond à la date à laquelle le bailleur met l'actif à la disposition de la Société. Les paiements de loyer au titre de contrats de location à court terme ou les paiements variables qui ne relèvent pas d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives.

Les obligations locatives reflètent la valeur actualisée des paiements de loyer fixes et des paiements de loyer variables qui sont fondés sur un indice ou un taux, ou qui sont soumis aux tarifs de renouvellement à la juste valeur de marché que le preneur s'attend à payer sur la durée du contrat de location. La durée du contrat de location reflète la période au cours de laquelle il est raisonnablement certain que des paiements de loyer seront effectués, y compris les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. S'il y a lieu, les obligations locatives comprendront le prix d'exercice de l'option d'achat si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option, les pénalités relatives à la résiliation si la durée du contrat de location comprend aussi l'option de résiliation et les montants qui doivent être payés au titre de la garantie de valeur résiduelle. Après l'évaluation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti. Les obligations locatives sont réévaluées lorsque le contrat de location est modifié. Les paiements de loyer sont actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé, au taux d'emprunt marginal du preneur à la date de passation du contrat. La charge d'intérêts est comptabilisée dans les charges financières, montant net.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives, majorée des coûts directs initiaux, des paiements de loyer versés à la date de début ou avant, et diminuée des avantages incitatifs à la location reçus et des coûts de remise en état. Après l'évaluation initiale, la Société applique le modèle du coût aux actifs au titre des droits d'utilisation. Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués de l'amortissement cumulé, des pertes de valeur cumulées et des réévaluations des obligations locatives. Les actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif ou du contrat de location, selon la plus courte des deux. L'amortissement commence à la date de début du contrat de location.

La Société en tant que bailleur

Un contrat de location est classé comme contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple. En ce qui a trait aux contrats de sous-location, pour lesquels la Société agit en tant que bailleur intermédiaire, la Société évalue le classement par rapport aux actifs au titre des droits d'utilisation issus du contrat de location principal.

Dans le cas des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement, la Société décomptabilise les actifs au titre des droits d'utilisation correspondants et inscrit un investissement net dans les contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement, et les produits d'intérêts connexes sont comptabilisés dans les charges financières, montant net.

Les revenus locatifs tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location connexe.

Opérations de cession-bail

Une opération de cession-bail est une transaction de vente d'un actif pour le reprendre à bail. Une opération de cession-bail est comptabilisée en tant que vente lorsque le contrôle de l'actif est transféré à l'acheteur. La Société évaluera les actifs au titre des droits d'utilisation découlant de la reprise à bail proportionnellement à la valeur comptable antérieure de l'actif dont la Société conserve le droit d'utilisation. Tout profit ou toute perte sur une opération de cession-bail résultant du transfert de droits à l'actif à l'acheteur-bailleur est comptabilisé immédiatement.

Le tableau qui suit résume les ajustements des soldes d'ouverture découlant de l'application initiale d'IFRS 16 :

(en millions de dollars)	
Augmentation (diminution) de l'actif :	
Charges payées d'avance	(43,4) \$
Partie courante des prêts et autres créances	53,6
Partie non courante des prêts et autres créances	519,0
Autres actifs	(7,3)
Immobilisations corporelles	(22,3)
Actifs au titre des droits d'utilisation	3 800,7
Immobilisations incorporelles	(126,7)
Actif d'impôt différé	127,3
Total de l'actif	4 300,9 \$
(Augmentation) diminution du passif et des capitaux propres :	
Provisions courantes	7,4 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	6,5
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	(424,4)
Provisions à long terme	23,7
Dette à long terme	22,6
Obligations locatives à long terme	(4 569,6)
Autres passifs à long terme	164,4
Passifs d'impôt différé	36,5
Résultats non distribués	432,0
Total du passif et des capitaux propres	(4 300,9) \$

La Société a appliqué son taux d'emprunt marginal au 5 mai 2019 afin d'évaluer les obligations locatives. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré est de 4,3 %. La durée de vie résiduelle moyenne pondérée des contrats de location au 5 mai 2019 était de 13 ans.

Le rapprochement suivant porte sur les obligations locatives comptabilisées au 5 mai 2019 et les engagements découlant de contrats de location simple selon IAS 17 au 4 mai 2019, actualisés au taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de l'application initiale :

(en millions de dollars)	
Engagements découlant de contrats de location simple au 4 mai 2019	5 837,8 \$
Paiements de loyer précédents, déduction faite des provisions comptabilisées au titre des contrats déficitaires	31,1
Passifs au titre des contrats de location-financement comptabilisés par le passé	29,1
Ajustements découlant de changements des hypothèses sur la durée du contrat de location pour les immeubles assortis de baux historiquement conclus à des taux hors marché, montant net	237,2
Ajustements découlant de changements des hypothèses sur la durée des contrats de location	253,4
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal du preneur	(1 394,6)
Obligations locatives comptabilisées au 5 mai 2019	4 994,0 \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020, les variations des actifs au titre des droits d'utilisation s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2020		
	Immeubles	Autres	Total
Solde d'ouverture au 3 novembre 2019	3 753,8 \$	45,7 \$	3 799,5 \$
Entrées	274,2	3,5	277,7
Sorties/mises hors service et autres	(26,3)	-	(26,3)
Amortissement	(87,7)	(2,2)	(89,9)
Solde de clôture au 1^{er} février 2020	3 914,0 \$	47,0 \$	3 961,0 \$

Depuis le début de l'exercice, les variations des actifs au titre des droits d'utilisation s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2020		
	Immeubles	Autres	Total
Solde d'ouverture au 5 mai 2019	3 784,7 \$	16,0 \$	3 800,7 \$
Entrées	415,1	35,8	450,9
Sorties/mises hors service et autres	(26,3)	-	(26,3)
Amortissement	(259,5)	(4,8)	(264,3)
Solde de clôture au 1^{er} février 2020	3 914,0 \$	47,0 \$	3 961,0 \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice, les charges financières nettes comprenaient des charges financières respectives de 53,6 M\$ et de 160,7 M\$ liées aux obligations locatives et des produits financiers respectifs de 6,1 M\$ et de 18,0 M\$ liés aux contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement.

Depuis le début de l'exercice, la Société a mené à terme des opérations de cession-bail, ce qui a donné lieu à un ajustement des actifs au titre des droits d'utilisation de 15,4 M\$.

D'après les estimations actuelles et l'information dont elle dispose, la Société s'attend toujours à ce que l'adoption d'IFRS 16 n'ait pas d'incidence significative sur le résultat net ou le résultat par action de l'exercice 2020.

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 pour le trimestre clos le 1^{er} février 2020 et depuis le début de l'exercice :

Augmentation/(diminution) (en millions de dollars)	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} févr. 2020	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} févr. 2020	Description
Autres produits – ajustement des opérations de cession-bail	(10,9) \$	(15,4) \$	Ajustement calculé du solde des actifs au titre des droits d'utilisation conservés par la Société
Frais d'occupation, montant net	138,6	405,3	Charge locative supprimée et comptabilisée en tant que charge d'amortissement et charges financières, montant net
Amortissement	(89,2)	(261,1)	Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation
Amortissement des immobilisations incorporelles	1,5	4,5	Partie du solde des droits d'utilisation relative aux immobilisations incorporelles liées aux contrats de location conclus à des taux hors marché
Charges financières, montant net	(46,2)	(139,7)	Charges financières liées aux contrats de location, déduction faite des produits financiers
Bénéfice avant impôt sur le résultat	(6,2)	(6,4)	Incidence nette avant impôt d'IFRS 16
Bénéfice avant impôt sur le résultat, compte non tenu de l'incidence des opérations de cession-bail	4,7 \$	9,0 \$	Incidence nette avant impôt d'IFRS 16, compte non tenu de l'incidence des opérations de cession-bail

ii) Incertitude relative aux traitements fiscaux

Avec prise d'effet au trimestre clos le 3 août 2019, la Société a adopté IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui clarifie la façon d'appliquer les exigences en matière de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux. IFRIC 23 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques utilisées par la direction de la Société sont analysées en détail dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2019.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour la période ouverte le 3 novembre 2019 et close le 1^{er} février 2020 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Pour le trimestre et depuis le début de l'exercice, il n'y a pas eu de modification importante des obligations contractuelles particulières liant la Société et le FPI Crombie autre que ce qui est décrit ci-dessous. La Société détient une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Au cours du troisième trimestre clos le 1^{er} février 2020, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, a vendu et repris à bail 50 % d'un centre de distribution au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 95,7 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 9,0 M\$. À la suite de cette transaction, le FPI Crombie détient la totalité de l'immeuble.

Au 1^{er} février 2020, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, avait des montants à recevoir de 23,8 M\$ de la part du FPI Crombie au titre de remboursements d'améliorations locatives. Ces créances se rapportent à des améliorations apportées en vue de moderniser et d'améliorer l'efficacité d'immeubles existants, ainsi qu'à une provision pour des fonds utilisés durant la construction.

Le 28 mai 2019, le FPI Crombie a annoncé la signature d'une entente visant la vente à un tiers d'une participation de 89 % dans un portefeuille de 15 immeubles, l'entente ayant été conclue le 7 octobre 2019. Sobeys et le FPI Crombie ont conclu des conventions de modification des contrats de location visant les immeubles cédés au titre desquels Sobeys était preneur, afin de prolonger la durée contractuelle et d'ajouter des modalités optionnelles liées aux différents emplacements. Comme contrepartie à ces modifications, le FPI Crombie a convenu de verser un montant global sur une période de trois ans.

Au cours du premier trimestre clos le 3 août 2019, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, a vendu 50 % d'un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 9,5 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 1,5 M\$.

ÉVENTUALITÉS

La Société est exposée à des requêtes et à des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important.

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et au secteur d'activité ainsi que la stratégie de la Société en matière de gestion du risque font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2019.

La Société suit de près l'éclosion récente du coronavirus COVID-19, qui pourrait avoir des conséquences négatives pour elle, notamment, sans s'y limiter, des interruptions de la continuité des activités, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une conjoncture de marché défavorable et des préoccupations concernant la santé et la sécurité du personnel et des clients. La Société a travaillé avec des représentants du secteur et des gouvernements pour établir un plan permettant que tous soient mieux préparés à une éventuelle pandémie, comme il est indiqué dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2019. En réaction à l'éclosion récente, la Société a réuni un groupe de travail interfonctionnel de préparation en cas de pandémie dont le mandat est de surveiller et d'atténuer efficacement les risques pour les employés, les clients et l'entreprise. Toutefois, aucun plan de ce type ne peut éliminer les risques associés à des événements de cette ampleur. L'incapacité à réagir de manière efficace ou appropriée à de tels événements pourrait avoir des conséquences négatives sur les activités, la réputation et les résultats financiers de la Société.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 11 février 2020, le FPI Crombie a annoncé qu'il avait conclu un placement public par voie de prise ferme visant l'émission de parts au prix de 16,00 \$ chacune, pour un produit global de 100,0 M\$. Parallèlement à ce placement, une filiale entièrement détenue par la Société a acquis, dans le cadre d'un placement privé, des parts de société en commandite de catégorie B totalisant 41,5 M\$ en vue de conserver une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures et données nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance plus comparables d'un exercice à l'autre, la direction ajuste certaines mesures et données, notamment le BAIIA et le bénéfice net. Ces ajustements peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

Mesures financières

Les mesures et données financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus comparable. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ». Le bénéfice d'exploitation ajusté du secteur de la vente au détail de produits alimentaires est rapproché du bénéfice d'exploitation à la rubrique « Rapprochements liés au secteur des produits alimentaires » du présent rapport de gestion.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019
Bénéfice net	120,9 \$	66,5 \$	424,0 \$	287,5 \$
Charge d'impôt sur le résultat	45,6	18,9	153,4	100,2
Charges financières, montant net	68,5	24,6	210,1	70,4
Bénéfice d'exploitation	235,0	110,0	787,5	458,1
Amortissement des immobilisations corporelles	174,6	84,0	522,4	248,3
Amortissement des immobilisations incorporelles	17,3	20,6	54,7	63,0
BAIIA	426,9 \$	214,6 \$	1 364,6 \$	769,4 \$

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus comparable. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ». Le BAIIA ajusté du secteur de la vente au détail de produits alimentaires est rapproché du BAIIA à la rubrique « Rapprochements liés au secteur des produits alimentaires » du présent rapport de gestion.
- Pour la direction, la charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019
Charges financières, montant net	68,5 \$	24,6 \$	210,1 \$	70,4 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	2,6	2,2	8,4	7,3
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(2,3)	(3,0)	(6,7)	(8,9)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,3)	(1,4)	(2,7)	(5,0)
Charge d'intérêts	68,5 \$	22,4 \$	209,1 \$	63,8 \$

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net attribuable aux propriétaires de la Société, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance et des résultats financiers. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus comparable des activités commerciales sous-jacentes. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ». Le bénéfice net ajusté du secteur de la vente au détail de produits alimentaires est rapproché du bénéfice net à la rubrique « Rapprochements liés au secteur des produits alimentaires » du présent rapport de gestion.
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles. La définition de flux de trésorerie disponibles a été modifiée au premier trimestre de l'exercice 2020 pour tenir compte de l'incidence des paiements de loyer nets en trésorerie. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la dette consolidée donne une mesure plus précise des obligations financières nettes de la Société.
- Le capital total net s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée, de la dette consolidée nette et du capital total net de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 1^{er} février 2020, au 4 mai 2019 et au 2 février 2019.

(en millions de dollars)	1 ^{er} février 2020	4 mai 2019	2 février 2019
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	590,8 \$	36,5 \$	27,2 \$
Dette à long terme	1 094,7	1 984,4	1 998,4
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	422,4	-	-
Obligations locatives à long terme	4 761,6	-	-
Dette consolidée	6 869,5	2 020,9	2 025,6
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(537,2)	(553,3)	(426,8)
Dette consolidée nette	6 332,3	1 467,6	1 598,8
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	3 771,1	4 003,3	3 862,1
Capital total net	10 103,4 \$	5 470,9 \$	5 460,9 \$

Rapprochements liés au secteur des produits alimentaires

Les tableaux qui suivent font état de l'ajustement de l'apport de Sobeys au bénéfice d'exploitation et au bénéfice net attribuable aux propriétaires de la Société, pour tenir compte de certains éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs de la performance. Ces ajustements se sont traduits par une représentation économique plus comparable.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$
	Bénéfice d'exploitation	217,3 \$	83,4 \$	133,9 \$	723,5 \$	397,8 \$
Ajustements :						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,5	6,1		13,7	18,5	
Coûts liés à l'acquisition d'entreprises	-	3,7		-	6,7	
	4,5	9,8	(5,3)	13,7	25,2	(11,5)
Bénéfice d'exploitation ajusté	221,8 \$	93,2 \$	128,6 \$	737,2 \$	423,0 \$	314,2 \$

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$
	BAlIA	409,1 \$	188,1 \$	221,0 \$	1 300,4 \$	708,9 \$
Ajustement :						
Coûts liés à l'acquisition d'entreprises	-	3,7		-	6,7	
	-	3,7	(3,7)	-	6,7	(6,7)
BAlIA ajusté	409,1 \$	191,8 \$	217,3 \$	1 300,4 \$	715,6 \$	584,8 \$

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2020	2 févr. 2019	Variation en \$
	Bénéfice net	108,3 \$	46,8 \$	61,5 \$	358,4 \$	223,5 \$
Ajustements (déduction faite de l'impôt) :						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	3,2	4,4		9,9	13,4	
Coûts liés à l'acquisition d'entreprises	-	2,7		-	4,9	
	3,2	7,1	(3,9)	9,9	18,3	(8,4)
Bénéfice net ajusté	111,5 \$	53,9 \$	57,6 \$	368,3 \$	241,8 \$	126,5 \$

Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- La marge du BAlIA s'entend du BAlIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAlIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAlIA plus élevé en pourcentage des ventes.

- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA ajusté est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA ajusté plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette divisée par le capital total net. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA ajusté généré.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA ajusté plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 1^{er} février 2020, au 4 mai 2019 et au 2 février 2019.

(en millions de dollars, sauf les données par action)	1 ^{er} février 2020	4 mai 2019	2 février 2019
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	3 771,1 \$	4 003,3 \$	3 862,1 \$
Actions en circulation (de base)	269,7	271,9	271,9
Valeur comptable par action ordinaire	13,98 \$	14,72 \$	14,20 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedar.com.

Approuvé par le conseil d'administration le 11 mars 2020
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada